



LA LUTTE, C'EST CLASSE !



Lettre d'info de Sud éducation 79 pour le premier degré / oct. 2012 / # 16 / GRATUIT

Sud éducation 79, 21 B, rue Edmond Proust, 79000 NIORT - mél : sud79@voila.fr - tél. : 05 16 81 55 68
permanences le jeudi de 14h30 à 16h30 - site départemental : <http://www.sudeduc79.ouvaton.org>
site fédéral : - <http://www.sudeducation.org/>

Refondation de l'école : pas de consensus à l'issue d'une concertation pipée !

Rythmes scolaires, contrats d'avenir professeurs, soutien numérique, prévention et sécurité... Cet été, les annonces du gouvernement ont fait écho à la prétendue concertation sur « la refondation de l'école » lancée par V. Peillon.

Des semaines durant, parents, organisations représentatives des personnels, responsables associatifs, mouvements d'éducation populaire, collectivités locales, milieux économiques ont recherché la pierre philosophale pendant que, se succédant, Ayrault et Peillon enchaînaient les engagements et déclarations politiques sans jamais considérer le travail de tout ce petit monde. Nous dénonçons d'ailleurs le fait que les personnels eux-mêmes aient été les grands absents de cette concertation.

Associés à un projet qui n'est pas le nôtre, mais prétendument placé sous la bonne étoile de la démocratie participative, nous constatons que le gouvernement « frappe la monnaie » qui a cours : démantèlement de l'école publique et mise au pas de ses personnels ! Tout ceci se fait au nom d'une école de « l'égalité des chances »... À cela nous opposons une école de l'égalité des droits, une école émancipatrice.

Dans le cadre de la prétendue concertation et sur fond d'expulsions massives de roms et de sans-papiers, dont des jeunes majeurs scolarisés, nous avons souvent constaté que la « refondation » n'avait pas permis de remettre en cause des volets les plus contestés et les plus nuisibles des contre-réformes de ces dernières années. Nous ne nous faisons donc aucune illusion sur le contenu de la future loi de programmation scolaire, qui doit normalement traduire en acte cette concertation.

Le gouvernement a changé, pas nos revendications. Elles sont publiques : une véritable formation sous statut de fonctionnaire stagiaire, la résorption de la précarité par la titularisation sans condition, l'abandon de tout système de fichage...

La fédération SUD éducation ne se définit pas comme un « partenaire social », mais comme un outil de lutte au service des revendications des personnels.

A l'issue de cette concertation, il n'y a pour nous ni « diagnostic partagé » avec le gouvernement et le patronat sur l'école, ni « consensus » sur la « refondation » du système éducatif. Seule la construction d'un rapport de force permettra d'imposer des alternatives à l'école du tri social et à l'austérité. Plus que jamais, notre énergie militante sera mobilisée dans les mois à venir pour construire les luttes pour une autre école, une autre société.

**Le droit individuel à la formation
syndicale ne s'use que si l'on ne
s'en sert pas !**

Cette année, **Sud éducation 79** vous proposera **3 stages de formation syndicale** dans le département :

- **le jeudi 22 novembre** : « **Quelles réponses syndicales aux incursions de l'extrême droite sur le terrain social ?** » Cette journée sera animée par un intervenant de l'association VISA. Deux thèmes seront développés. Le matin : histoire des rapports entre extrême droite et syndicalisme en France. L'après-midi : quelles réponses syndicales au programme anti-social du Front National ?

- **mi-mars 2013** : une journée de formation sur les **risques psychosociaux liés à nos conditions de travail**.

- en **dernière partie d'année scolaire** : **structuration des équipes militantes** (un stage cette fois réservé aux syndiqués Sud éducation, pour préparer la rotation des mandats et décharges de notre syndicat, en compagnie de collègues d'autres départements).

Un syndicat, c'est quoi ?

C'est l'outil collectif que se sont donnés des milliers de travailleurs il y a 150 ans, et des millions des salariés depuis, pour défendre leurs droits individuels et collectifs face à leur patron, et cela dans une perspective d'émancipation sociale. Dans la fonction publique, le droit à la constitution de syndicats fut un long combat, doublé du combat pour la laïcité de l'école. De périodes unitaires en scissions dans l'histoire mouvementée du XXème siècle, le syndicalisme est aujourd'hui éparpillé, d'où la nécessité de se rassembler pour nous faire entendre.

Aujourd'hui, face aux suppressions d'emploi, au management libéral des personnels, aux remises en cause de nos droits, aux pressions hiérarchiques, les « débrouilles » individuelles ne sont pas la solution. Nous avons besoin d'un outil pour mieux nous défendre, individuellement et collectivement, pour revendiquer et agir aussi contre toutes les souffrances qu'engendrent les dégradations des conditions de travail. Cet outil, c'est le syndicat !

Et Sud éducation, comment ça marche ?

C'est un syndicat intercatégoriel, de la maternelle à l'université, rassemblant tous les personnels travaillant dans l'Éducation nationale, au service de toutes celles et de tous ceux qui se reconnaissent dans un syndicalisme de lutte et de contre-pouvoir, liant défense quotidienne des salariés et transformation de la société.

Le syndicalisme, tel que nous le pratiquons à Sud éducation et au sein de l'Union syndicale Solidaires (Sud Ptt, Sud Rail, Sud Santé-sociaux...), assure sur le terrain la défense



quotidienne des droits de tous les salariés (syndiqués ou non) quels que soient leur entreprise ou leur statut. Il travaille à l'élaboration collective de revendications et organise des

mobilisations en favorisant l'unité d'action des organisations syndicales. Il favorise la prise en charge de l'action par ceux qui la mènent.

Le syndicat travaille, avec d'autres, à la transformation sociale pour un autre partage et une autre utilisation des richesses produites par le travail. Il participe à la défense des droits de toutes et tous, et des libertés publiques.

Défendre le droit de grève.

Sud éducation revendique l'abrogation des lois anti-grève et anti-syndicales, du Service Minimum d'Accueil et de l'obligation de déclaration individuelle d'intention de faire grève pour les enseignant-e-s du premier degré ayant charge d'élèves, le rétablissement des libertés syndicales pour toutes les organisations.

Et les droits de tous. Pour cela, Sud éducation se retrouve dans les luttes quotidiennes menées par RESF depuis de nombreuses années pour la régularisation de tous les sans-papiers.

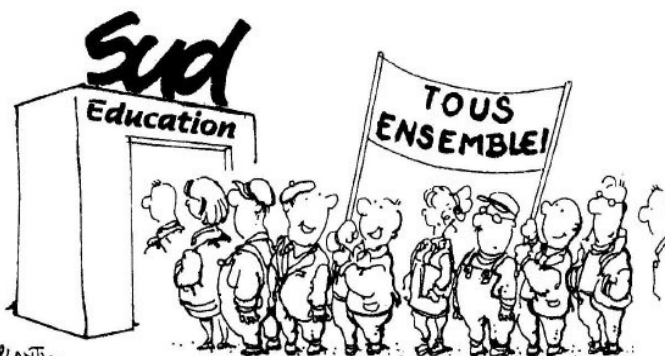
Pour être fort, le syndicat doit être unitaire, démocratique, indépendant de l'administration, du patronat et des partis politiques. Nous voulons favoriser l'intervention du plus grand nombre dans la vie syndicale. Nous voulons que chacun puisse se faire « militant » quand il le souhaite. Nous sommes pour un syndicalisme qui ne travaille pas qu'avec des consignes venues d'en haut !

Combattre la précarité.

La précarité, c'est le contournement et la fragilisation des statuts mais c'est surtout l'interdiction de penser à demain pour soi et les siens pour des millions de salariés. C'est le cas pour 800 000 d'entre eux dans la fonction publique. Ils sont plus de 30 000 dans l'Éducation nationale dans tous les lieux de travail. Nous pensons que l'État, notre patron, doit montrer l'exemple. Il faut arrêter les recrutements de personnels précaires. Il faut titulariser immédiatement et sans condition tous les personnels précaires de l'Éducation nationale et donner à chacun un possible complément de formation.

Du fait de la représentativité acquise aux élections paritaires nationales de 2011, Sud éducation dispose de temps de décharges syndicales dans les Deux-Sèvres. Le travail syndical collectif est donc assuré par des collègues du premier et du second degré, qui acceptent de participer à l'animation de la vie du syndicat, à l'élaboration, la fabrication, l'expédition des publications, tracts et communiqués, en étant déchargés de leur service au maximum à quart-temps. Les assemblées générales mensuelles de notre syndicat sont ouvertes à tous les adhérents et à ceux que cela intéresse.

Se syndiquer ne signifie pas adhérer d'office à toutes les positions du syndicat, mais c'est surtout ne pas vouloir se laisser faire. C'est s'inscrire dans une défense collective et aider à la construction



d'un outil syndical au service des luttes et de la réflexion nécessaire pour l'école d'aujourd'hui.

Enseignant : un métier qui s'apprend.

Sud éducation revendique l'abrogation de la réforme dite de « mastérisation » et l'institution d'une véritable formation professionnelle des enseignant-e-s sous statut de fonctionnaire stagiaire. Pour toutes et tous, un droit à une véritable formation continue.

Se syndiquer, c'est soutenir la volonté d'une école émancipatrice, d'une école qui tente au moins de réduire les inégalités sociales, une école construite sur l'égalité des droits. Une école qui n'inscrive pas sa démarche dans la lutte de tous contre tous. Une école publique, laïque, présente sur tout le territoire (école, collège, lycée) pour tous jusqu'à 18 ans. Une université ouverte à tous.

Se syndiquer, ça peut être aussi s'engager simplement en payant sa cotisation, pour que la roue tourne... C'est déjà bien, et c'est beaucoup.

Rejoignez Sud éducation 79 :

- pour renforcer un syndicalisme de lutte ;**
- parce qu'on est plus forts tous ensemble pour organiser, impulser et gagner les batailles de demain ;**
- pour défendre ses droits, stopper**

les régressions sociales, construire une autre école dans une autre société.

Agents prévention et sécurité : poudre au yeux sécuritaire et attaque sur la Vie Scolaire.

Hollande et Peillon multiplient les tentatives pour donner l'illusion du grand changement annoncé dans l'éducation et officiellement entamé avec la grande concertation nationale. Mais les quelques saupoudrages et effets d'annonces ne suffiront pas à compenser la politique de la terre brûlée des années précédentes. Dernier en date, voici que les APS (agents prévention et sécurité) s'installent dans les établissements sensibles. Promesse de campagne du candidat Hollande, ce sont 500 nouveaux postes précaires (un nombre dérisoire : 5 par département en moyenne) qui sont créés à la va vite ici et là sur le territoire avec pour mission de « prévenir les situations de violence ».

Entre vigiles et surveillants, ils sont recrutés à bac+2 directement par le chef d'établissement et selon les conditions d'emploi des assistants d'éducation pour une période minimale de trente-neuf semaines et maximale de quarante-cinq semaines. Les heureux élus doivent justifier d'une « expérience avec la jeunesse » et sont affectés dans des établissements choisis au regard du nombre de signalements d'incidents et de conseils de discipline, du taux d'absentéisme, et du nombre d'élèves exclus définitivement. **Ces surveillants à part doivent notamment intervenir en cas de conflit et assurer le lien avec les forces de l'ordre en cas d'incident grave...**

Alors même que les ateliers de concertation du ministère établissent l'urgence de recréer une « école bienveillante » par la pérennisation

d'emplois stables, un travail en équipes, l'amélioration de l'accueil, une attention particulière portée au décrochage... le gouvernement impose sans concertation une orientation inverse, faisant une fois de plus basculer les établissements sensibles dans le sécuritaire au détriment de choix éducatifs émancipateurs. La mise en place des APS démontre une fois de plus la méconnaissance totale des raisons de la violence scolaire.

Ce « nouveau métier » s'inscrit dans une lignée déjà (trop) longue : portails électroniques, vidéosurveillance, débat récurrent sur le port de l'uniforme, équipes mobiles de sécurité...

Au niveau local, l'exemple de l'EREA de Saint Aubin-Le-Cloud est significatif :

Comme d'autres collèges et lycées du département, l'EREA s'est vu attribuer un APS en ce début d'année. Pourtant, les personnels demandent depuis des années des assistants d'éducation afin d'étayer une vie scolaire bancale. Elle est constituée cette année d'une enseignante faisant office de CPE et d'une personne en contrat précaire, ce qui est loin d'être suffisant pour assurer le suivi des absences, la prévention du décrochage scolaire, une partie de la discipline, et la prise en charge au pied levé des classes quand un professeur est absent. Dans ce contexte, impossible d'assurer la surveillance des récréations qui nécessite 3 personnes à chaque fois. Cette tâche a donc été confiée aux professeurs des écoles et aux PLP, qui le font bénévolement, tout en doutant un peu de l'intérêt de ce nouveau dispositif gadget.

Entre dénaturation sécuritaire et restructuration libérale par la précarité et les suppressions massives de postes de surveillants et CPE, la Vie scolaire est en état d'urgence !

La violence n'a fait qu'augmenter au gré de la disparition des services publics de proximité. Toutes les expériences allant dans le sens du tout sécuritaire ont démontré leur inefficacité en ne faisant que jeter de l'huile sur le feu sans jamais se donner les moyens de prendre à bras le corps les problèmes sociétaux cristallisés dans les quartiers sensibles et qui stigmatisent une jeunesse laissée à l'abandon. Les choix d'affectation et la fonction des APS s'inscrivent en toute logique dans la constitution des zones de sécurité

prioritaires annoncées par le ministre de l'Intérieur et apparaissent comme un nouveau signe de répression en direction de la jeunesse.

SUD éducation réaffirme l'importance fondamentale de créer massivement des emplois de vie scolaire pérennes et bénéficiant d'une réelle formation.

Refusons la précarité des personnels, les politiques sécuritaires et autoritaires de l'éducation. Plus que jamais réclamons une autre école pour une autre société... solidaire, égalitaire et démocratique.